



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que la demande de dérogation mineure suivante a été déposée par M. Stéphane Noël, visant à rendre conforme les dimensions et la superficie du lot 4 441 245, pour permettre la construction d'un bâtiment principal sur le terrain, le tout conformément aux dispositions du règlement de lotissement no. 481 du territoire de l'ancienne Ville de Daveluyville;

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 11 septembre 2017, à 20 h, à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 10 juillet 2017.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

Pauline Vrain
Greffière